**Projet pour renforcer l’infrastructure institutionnelle de normalisation et de réglementation afin de soutenir les entreprises et l’industrie dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA STAR)**

***Financé par Sida***

***deadline of sending CV is 8 october 2015***

2015-05-26

Critères d'éligibilité et processus de sélection des apprenants pour le cours de formation des formateurs au niveau régional sur les systèmes de management de l’énergie ISO 50001

**Table des matières**

[1 Logique de la formation régionale 3](#_Toc430348152)

[1.1 Généralités 3](#_Toc430348153)

[1.2 Objectifs 3](#_Toc430348154)

[2 Qui doit y assister 3](#_Toc430348155)

[3 Missions de l’apprenant national 3](#_Toc430348156)

[4 Critères d’éligibilité 4](#_Toc430348157)

[4.1 Qualifications et expérience 4](#_Toc430348158)

[4.2 Compétences techniques 4](#_Toc430348159)

[4.3 Compétences personnelles 4](#_Toc430348160)

[4.4 Autres 5](#_Toc430348161)

[5 Processus de candidature 5](#_Toc430348162)

[6 Processus de sélection des candidats 5](#_Toc430348163)

# Logique de la formation régionale

## Généralités

Le cours de formation des formateurs (ToT) au niveau régional destiné à former les apprenants nationaux sur les systèmes de management de l’énergie ISO 50001 sera organisé dans le cadre des 3 ans du projet MENA STAR « Renforcer l’infrastructure institutionnelle de normalisation et de réglementation afin de soutenir les entreprises et l’industrie (MENA STAR) ». L’objectif global de ce projet soutient le plan d’action 2011 à 2015 de l’ISO pour des pays en développement ainsi que le nouveau plan d’action 2016 à 2020 puisqu’il vise à renforcer l’infrastructure de normalisation nationale et à encourager les bonnes pratiques pour le développement durable.

Les organisations du monde entier et leurs parties prenantes sont de plus en plus conscientes de la nécessité et des avantages d’utiliser efficacement les ressources, et en particulier l’énergie. L’importance de l’efficacité énergétique, de la performance énergétique et des ressources d’énergie renouvelable en tant que mécanismes pour réduire les conséquences environnementales garantit des approches plus sophistiquées pour le management de l’énergie. Ces organisations, qui reconnaissent l’importance de l’énergie afin d’assurer la viabilité à long terme du commerce, peuvent utiliser des normes pour gérer et contrôler à la fois la consommation et le coût de l’énergie de manière pratique. La mise en œuvre des Normes internationales, telles que l’ISO 50001 – Systèmes de management de l’énergie, est essentielle pour tirer un avantage maximum des améliorations de processus, des changements, en termes de fonctionnement et de maintenance, et de la technologie novatrice en matière d’efficacité énergétique.

Le cours de formation des formateurs au niveau régional sera suivi par des ateliers nationaux organisés par les apprenants nationaux, dans votre pays, pour les principaux secteurs.

##  Objectifs

Les principaux objectifs du cours de formation des formateurs au niveau régional sont :

* Comprendre le management énergétique et les normes d’efficacité énergétique ainsi que les concepts de durabilité associés
* Créer un savoir-faire local sur l’ISO 50001 et l’ISO 50006 et son application pour permettre à tous les types d’organisations d’appliquer l’efficacité énergétique et les principes du système de management de l’énergie dans leurs actions
* Partager l’expérience régionale et les bonnes pratiques parmi les pays partenaires sur l’application de l’ISO 50001.

# Qui doit y assister

Ce cours de formation régional est recommandé à ceux qui prévoient de participer ou participent déjà à la mise en œuvre d’initiatives de management de l’énergie et souhaitent améliorer leurs connaissances et compétences dans le domaine des systèmes de management de l’énergie. Principalement ceux qui seront formateurs.

# Missions de l’apprenant national

1. Participer à l’atelier de formation régional organisé dans le cadre du projet pour devenir un apprenant national sur l’ISO 50001
2. En 2016, préparer et animer un séminaire de sensibilisation national d’une journée sur l’ISO 50001 – Systèmes de management de l’énergie afin de sensibiliser les ONN, le secteur privé, le secteur public, les grands utilisateurs d’énergie et autres parties prenantes clés, suivis par un atelier de suivi national de deux jours sur l’ISO 50001, en collaboration avec les autres apprenants nationaux pour les principaux secteurs (de l’exportation). Le travail sera supervisé par l’expert international sur l’ISO 50001.
3. En 2017, participer à un atelier de formation régional de perfectionnement organisé dans le cadre du projet.
4. En 2017-2018, préparer et animer un séminaire de sensibilisation national d’une journée sur l’ISO 50001 – Systèmes de management de l’énergie afin de sensibiliser les ONN, le secteur privé, le secteur public, les grands utilisateurs d’énergie et autres parties prenantes clés, suivis par un atelier de suivi national de deux jours sur l’ISO 50001, en collaboration avec les autres apprenants nationaux pour les principaux secteurs (de l’exportation). Le travail sera supervisé par l’expert international sur l’ISO 50001.

# Critères d’éligibilité

Les candidats qui possèdent certaines des qualifications recommandées suivantes peuvent postuler pour participer à la ToT régionale sur l’ISO 50001 tout en continuant à prendre part aux évènements nationaux pendant 3 ans. Les candidats doivent obtenir un minimum de 45 points sur 55 durant le processus d’entretien.

## Qualifications et expérience

* Diplôme universitaire en ingénierie, en économie, en business administration ou dans des domaines techniques (recommandé)
* Expérience pratique en matière de développement commercial, de management de l’énergie, d’ingénierie de l’énergie et de gestion de projet
* Expérience de travail spécifique dans le domaine de l’animation de formations
* Expérience de travail d’au moins 5 ans (recommandée)

## Compétences techniques

* Connaissance adéquate en management de l’énergie et commerce durable
* Connaissance adéquate dans au moins l’un des sujets clés suivants : management environnemental, efficacité énergétique, systèmes de management de l’énergie ou autres normes relatives aux systèmes de management,
* Langues : français (écrit et parlé) ; capacité à écrire clairement, à présenter et à animer des ateliers en français [anglais si pertinent].
* Outils informatiques : MS-Office (Word, PowerPoint, Outlook, Excel).

## Compétences personnelles

* **Aptitudes managériales :** bonnes compétences en termes d’organisation, de gestion du temps et de résolution des problèmes, capacités à prendre des initiatives et à gérer des budgets.
* **Compétences de communication :** bonnes aptitudes de communication écrites et orales, capacité à s’entendre avec des personnes de différentes cultures. Capacité à encadrer et à motiver les participants ainsi qu’à « écouter et à réagir activement » aux interventions des participants.

## Autres

* Obtenir l’accord de son Directeur Général, si sélectionné comme apprenant national, pour disposer du temps requis dans le but de participer au cours de formation et aux activités de suivi.

# Processus de candidature

1. L’organisme de normalisation national (ONN) doit publier une annonce sur le site Internet, en anglais ou en français, pour le cours de formation régional comprenant les informations suivantes :
* Exposé des raisons de la formation régionale
* Missions du candidat national
* Critères d’éligibilité
* Processus de sélection des candidats
* Formulaire de nomination
1. L’annonce spécifiera également la date butoir pour la réception des formulaires de nomination.
2. Les formulaires de nomination sont traités par ordre d’arrivée, premier arrivé, premier servi. Ces formulaires, intégralement complétés et auxquels sont joints les CV, sont traités en premier.
3. Les formulaires de nomination reçus après la date butoir seront automatiquement rejetés.

# Processus de sélection des candidats

1. L’ONN doit partager, avec les membres du Comité national de pilotage (CNP), tous les formulaires de nomination complétés.
2. Une présélection de quelques candidats, considérés comme apparemment éligibles, doit être élaborée par le CNP
3. L’éligibilité de tous les candidats présélectionnés sera examinée par les membres du CNP, par le biais d’entretiens basés sur les critères établis par l’ISO.
4. Tous les candidats présélectionnés doivent être suffisamment informés de l’entretien afin qu’ils puissent être présents et réfléchir en amont aux questions du questionnaire de nomination. Les points suivants doivent être pris en considération :
* Les entretiens doivent être approximativement de la même durée.
* Si nécessaire, les entretiens peuvent être effectués face à face, par téléphone ou de manière combinée, bien que le face à face soit préférable.
* Les candidats doivent avoir la possibilité de poser des questions sur le processus de sélection, et les sujets y relatifs, et de le commenter.
1. Le processus de prise de décisions, qui inclut la notation des différents éléments dans le document portant sur les critères d’éligibilité, doit être atteint, si possible par consensus et le processus d’évaluation doit être documenté de manière à ce que les raisons de la sélection ou la non-sélection soient saisies. Par conséquent, tous les membres du CNP doivent se mettre d’accord sur le classement des candidats sélectionnés.
2. Les résultats des entretiens, qu’ils soient acceptés ou contestés, doivent être communiqués par le Responsable national de projet dans chaque pays à tous les candidats et à l’ISO, et ce, au plus tard le **20 octobre 2015**.

Deadline of Sending: CV 20 octobre 2015

**Projet pour renforcer l’infrastructure institutionnelle de normalisation et de réglementation afin de soutenir les entreprises et l’industrie dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA STAR)**

***Financé par Sida***

2015-05-26

Critères d'éligibilité et processus de sélection des apprenants pour le cours de formation des formateurs au niveau régional sur le management de l’eau et empreinte eau

**Table des matières**

[1 Logique de la formation régionale 3](#_Toc430353582)

[1.1 Généralités 3](#_Toc430353583)

[1.2 Objectifs 3](#_Toc430353584)

[2 Qui doit y assister 3](#_Toc430353585)

[3 Missions de l’apprenant national 4](#_Toc430353586)

[4 Critères d’éligibilité 4](#_Toc430353587)

[4.1 Qualifications et expérience 4](#_Toc430353588)

[4.2 Compétences techniques 4](#_Toc430353589)

[4.3 Compétences personnelles 5](#_Toc430353590)

[4.4 Autres 5](#_Toc430353591)

[5 Processus de candidature 5](#_Toc430353592)

[6 Processus de sélection des candidats 5](#_Toc430353593)

# Logique de la formation régionale

## Généralités

Le cours de formation des formateurs (ToT) au niveau régional destiné à former les apprenants nationaux sur le management de l’eau et plus spécifiquement de l’empreinte eau sera organisé dans le cadre des 3 ans du projet MENA STAR triennal « Renforcer l’infrastructure institutionnelle de normalisation et de réglementation afin de soutenir les entreprises et l’industrie (MENA STAR) ». L’objectif global de ce projet soutient le plan d’action 2011 à 2015 de l’ISO pour des pays en développement ainsi que le nouveau plan d’action 2016 à 2020 puisqu’il vise à renforcer l’infrastructure de normalisation nationale et à encourager les bonnes pratiques pour le développement durable.

Les organisations du monde entier et leurs parties prenantes sont de plus en plus conscientes du fait que le management environnemental, qu’un comportement socialement responsable et que la croissance et le développement durables sont des nécessités. Un appel mondial a été lancé en faveur d’une utilisation efficace des ressources naturelles et de la protection de l’environnement, buts qui peuvent être atteints par de nouvelles approches en termes de management environnemental. Ces organisations, qui reconnaissent l’importance de l’environnement afin d’assurer la viabilité à long terme du commerce, peuvent utiliser des normes pour gérer et contrôler les questions environnementales de manière pratique, y compris du management d’un ressource très clé comme l’eau. La norme ISO 14046, Management environnemental – Empreinte eau – Principes, exigences et lignes directrices, donne aux organisations de tous types et de tous secteurs – industrie, pouvoirs publics et ONG – les moyens de mesurer leur « empreinte eau » ou leur impact environnemental potentiel en termes d’utilisation ou de pollution de l’eau. Cette norme qui est fondée sur une analyse du cycle de vie, sera utile à différents niveaux :

• Evaluation de l’ampleur des impacts environnementaux potentiels relatifs à l’eau,

• Identification des possibilités de réduire ces impacts,

• Mise en œuvre d’une gestion de l’eau efficace et optimisée au niveau des produits, des processus et des organisations et,

• Fourniture d’informations cohérentes et fiables d’un point de vue scientifique pour la présentation des résultats de l’empreinte eau et leur suivi dans le temps.

Le cours de formation des formateurs au niveau régional sera suivi par des ateliers nationaux organisés par les apprenants nationaux, dans votre pays, pour les principaux secteurs.

##  Objectifs

Les principaux objectifs du cours de formation des formateurs au niveau régional sont :

* Comprendre et créer un savoir-faire local en particulier sur les normes ISO 14046 : Management environnemental -- Empreinte eau -- Principes, exigences et lignes directrices et ISO/AWI TR 14073 Management environnemental -- Empreinte eau – Exemples de application de ISO 14046, pour permettre à tous les types d’organisations d’appliquer les normes et principes dans leurs actions, y compris le calcul et la communication sur l’empreinte environnementale (empreinte eau).
* Partager l’expérience régionale et les bonnes pratiques parmi les pays partenaires sur l’application de ces normes.

# Qui doit y assister

Ce cours de formation régional est recommandé à ceux qui prévoient de participer ou participent déjà à des initiatives de management de l’eau et souhaitent améliorer leurs connaissances et compétences dans le domaine de l’empreinte eau. Le cours inclut plusieurs exercices de calcul, par conséquent, une bonne compréhension des concepts mathématiques et une totale maîtrise du logiciel Excel sont hautement recommandées.

# Missions de l’apprenant national

1. Participer à l’atelier de formation régional organisé dans le cadre du projet pour devenir un apprenant national sur le sur l’empreinte de l’eau, basé sur les normes ISO 14046 et ISO/AWI TR 14073.
2. En 2016, préparer et animer un séminaire de sensibilisation national d’une journée sur l’empreinte eau afin de sensibiliser les ONN, le secteur privé, le secteur public et les autres parties prenantes clés, suivis par un atelier de suivi national de deux jours sur le sur l’empreinte eau, en collaboration avec les autres apprenants nationaux pour les principaux secteurs (de l’exportation). Le travail sera supervisé par l’expert international sur l’empreinte eau.
3. En 2016-2017, participer à un atelier de formation régional de perfectionnement organisé dans le cadre du projet.
4. En 2017-2018, préparer et animer un séminaire de sensibilisation national d’une journée sur le sur l’empreinte de l’eau de vie afin de sensibiliser les ONN, le secteur privé, le secteur public et les autres parties prenantes clés, suivis par un atelier de suivi national de deux jours sur le sur l’empreinte eau, en collaboration avec les autres apprenants nationaux pour les principaux secteurs (par exemple, de l’exportation). Le travail sera supervisé par l’expert international sur l’empreinte eau.

# Critères d’éligibilité

Les candidats qui possèdent certaines des qualifications recommandées suivantes peuvent postuler pour participer à la ToT régionale sur le management de l’eau et plus spécifiquement de l’empreinte de l’eau et tout en continuant avec les évènements nationaux pendant 3 ans. Les candidats doivent obtenir un minimum de 45 points sur 55 durant le processus d’entretien.

## Qualifications et expérience

* Diplôme universitaire en ingénierie, en économie, en business administration ou dans des domaines techniques (recommandé)
* Expérience pratique en matière de calcul de l’empreinte eau, de management environnemental (concernant l’eau) et de gestion de projet
* Expérience de travail spécifique dans le domaine de l’animation de formations
* Expérience de travail d’au moins 5 ans (recommandée)

## Compétences techniques

* Connaissance adéquate en sujets relatifs au management environnemental et de l’eau et en commerce durable
* Connaissance adéquate dans au moins l’un des sujets clés suivants : économie verte, éco-efficacité, évaluation du cycle de vie, éco-étiquetage, empreinte écologique, gaz à effet de serre et management de l’eau, normes de la famille ISO 14000 ou autre domaine spécifié comme étant clairement pertinent
* Langues : français (écrit et parlé) ; capacité à écrire clairement, à présenter et à animer des ateliers en français.
* Outils informatiques : MS-Office (Word, PowerPoint, Outlook, Excel).

## Compétences personnelles

* **Aptitudes managériales :** bonnes compétences en termes d’organisation, de gestion du temps et de résolution des problèmes, capacités à prendre des initiatives et à gérer des budgets.
* **Compétences de communication :** bonnes aptitudes de communication écrites et orales, capacité à s’entendre avec des personnes de différentes cultures. Capacité à encadrer et à motiver les participants ainsi qu’à « écouter et à réagir activement » aux interventions des participants.

## Autres

* Obtenir l’accord de son Directeur Général, si sélectionné comme apprenant national, pour disposer du temps requis dans le but de participer au cours de formation et aux activités de suivi.

# Processus de candidature

1. L’organisme de normalisation national (ONN) doit publier une annonce sur le site Internet, en anglais ou en français, pour le cours de formation régional comprenant les informations suivantes :
* Exposé des raisons de la formation régionale
* Missions du candidat national
* Critères d’éligibilité
* Processus de sélection des candidats
* Formulaire de nomination
1. L’annonce spécifiera également la date butoir pour la réception des formulaires de nomination.
2. Les formulaires de nomination sont traités par ordre d’arrivée, premier arrivé, premier servi. Ces formulaires, intégralement complétés et auxquels sont joints les CV, sont traités en premier.
3. Les formulaires de nomination reçus après la date butoir seront automatiquement rejetés.

# Processus de sélection des candidats

1. L’ONN doit partager, avec les membres du Comité national de pilotage (CNP), tous les formulaires de nomination complétés.
2. Une présélection de quelques de candidats, considérés comme apparemment éligibles, doit être élaborée par le CNP
3. L’éligibilité de tous les candidats présélectionnés sera examinée par les membres du CNP, par le biais d’entretiens basés sur les critères établis par l’ISO.
4. Tous les candidats présélectionnés doivent être suffisamment informés de l’entretien afin qu’ils puissent être présents et réfléchir en amont aux questions du questionnaire de nomination. Les points suivants doivent être pris en considération :
* Les entretiens doivent être approximativement de la même durée.
* Si nécessaire, les entretiens peuvent être effectués face à face, par téléphone ou de manière combinée, bien que le face à face soit préférable.
* Les candidats doivent avoir la possibilité de poser des questions sur le processus de sélection, et les sujets y relatifs, et de le commenter.
1. Le processus de prise de décisions, qui inclut la notation des différents éléments dans le document portant sur les critères d’éligibilité, doit être atteint, si possible, par consensus et le processus d’évaluation doit être documenté de manière à ce que les raisons de la sélection ou la non-sélection soient saisies. Par conséquent, tous les membres du CNP doivent se mettre d’accord sur le classement des candidats sélectionnés.
2. Les résultats des entretiens, qu’ils soient acceptés ou contestés, doivent être communiqués par le Responsable national de projet dans chaque pays à tous les candidats et à l’ISO, et ce, au plus tard le **29 octobre**.

Deadline of sending CV is 20 octobre 2015

**Projet pour renforcer l’infrastructure institutionnelle de normalisation et de réglementation afin de soutenir les entreprises et l’industrie dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA STAR)**

***Financé par Sida***

2015-05-26

Critères d'éligibilité et processus de sélection des apprenants pour le cours de formation des formateurs au niveau régional sur le management environnemental

**Table des matières**

[1 Logique de la formation régionale 3](#_Toc430353582)

[1.1 Généralités 3](#_Toc430353583)

[1.2 Objectifs 3](#_Toc430353584)

[2 Qui doit y assister 3](#_Toc430353585)

[3 Missions de l’apprenant national 4](#_Toc430353586)

[4 Critères d’éligibilité 4](#_Toc430353587)

[4.1 Qualifications et expérience 4](#_Toc430353588)

[4.2 Compétences techniques 4](#_Toc430353589)

[4.3 Compétences personnelles 5](#_Toc430353590)

[4.4 Autres 5](#_Toc430353591)

[5 Processus de candidature 5](#_Toc430353592)

[6 Processus de sélection des candidats 5](#_Toc430353593)

# Logique de la formation régionale

## Généralités

Le cours de formation des formateurs (ToT) au niveau régional destiné à former les apprenants nationaux sur le management environnemental et l’évaluation du cycle de vie sera organisé dans le cadre des 3 ans du projet MENA STAR triennal « Renforcer l’infrastructure institutionnelle de normalisation et de réglementation afin de soutenir les entreprises et l’industrie (MENA STAR) ». L’objectif global de ce projet soutient le plan d’action 2011 à 2015 de l’ISO pour des pays en développement ainsi que le nouveau plan d’action 2016 à 2020 puisqu’il vise à renforcer l’infrastructure de normalisation nationale et à encourager les bonnes pratiques pour le développement durable.

Les organisations du monde entier et leurs parties prenantes sont de plus en plus conscientes du fait que le management environnemental, qu’un comportement socialement responsable et que la croissance et le développement durables sont des nécessités. Un appel mondial a été lancé en faveur d’une utilisation efficace des ressources naturelles et de la protection de l’environnement, buts qui peuvent être atteints par de nouvelles approches en termes de management environnemental. Ces organisations, qui reconnaissent l’importance de l’environnement afin d’assurer la viabilité à long terme du commerce, peuvent utiliser des normes pour gérer et contrôler les questions environnementales de manière pratique. La famille de normes de management environnemental ISO 14000 a été créée pour fournir une boîte à outils pratique afin d’aider à mettre en œuvre des actions favorables au développement durable. En particulier, l’importance de l’évaluation du cycle de vie (LCA) et les outils associés pour identifier et traiter les conséquences environnementales garantit des approches plus sophistiquées en matière de management environnemental.

Le cours de formation des formateurs au niveau régional sera suivi par des ateliers nationaux organisés par les apprenants nationaux, dans votre pays, pour les principaux secteurs.

##  Objectifs

Les principaux objectifs du cours de formation des formateurs au niveau régional sont :

* Comprendre les normes de management environnemental de la famille ISO 14000 ainsi que les concepts de durabilité associés
* Créer un savoir-faire local en particulier sur les normes ISO 14040 et ISO 14044 sur LCA et leur application pour permettre à tous les types d’organisations d’appliquer les normes et principes dans leurs actions, y compris le calcul et la communication sur l’empreinte environnementale
* Partager l’expérience régionale et les bonnes pratiques parmi les pays partenaires sur l’application de ces normes.

# Qui doit y assister

Ce cours de formation régional est recommandé à ceux qui prévoient de participer ou participent déjà à des initiatives de management environnemental et souhaitent améliorer leurs connaissances et compétences dans le domaine de l’évaluation du cycle de vie et de l’empreinte environnementale. Le cours inclut plusieurs exercices de calcul, par conséquent, une bonne compréhension des concepts mathématiques et une totale maîtrise du logiciel Excel sont hautement recommandées.

# Missions de l’apprenant national

1. Participer à l’atelier de formation régional organisé dans le cadre du projet pour devenir un apprenant national sur le management environnemental/l’évaluation du cycle de vie, conformément à l’ISO 14040.
2. En 2016, préparer et animer un séminaire de sensibilisation national d’une journée sur le management environnemental et l’évaluation du cycle de vie afin de sensibiliser les ONN, le secteur privé, le secteur public et les autres parties prenantes clés, suivis par un atelier de suivi national de deux jours sur le management environnemental et l’évaluation du cycle de vie, en collaboration avec les autres apprenants nationaux pour les principaux secteurs (de l’exportation). Le travail sera supervisé par l’expert international sur LCA.
3. En 2016-2017, participer à un atelier de formation régional de perfectionnement organisé dans le cadre du projet.
4. En 2017-2018, préparer et animer un séminaire de sensibilisation national d’une journée sur le management environnemental et l’évaluation du cycle de vie afin de sensibiliser les ONN, le secteur privé, le secteur public et les autres parties prenantes clés, suivis par un atelier de suivi national de deux jours sur le management environnemental et l’évaluation du cycle de vie, en collaboration avec les autres apprenants nationaux pour les principaux secteurs (de l’exportation). Le travail sera supervisé par l’expert international sur LCA.

# Critères d’éligibilité

Les candidats qui possèdent certaines des qualifications recommandées suivantes peuvent postuler pour participer à la ToT régionale sur le management environnemental et l’évaluation du cycle de vie et tout en continuant avec les évènements nationaux pendant 3 ans. Les candidats doivent obtenir un minimum de 45 points sur 55 durant le processus d’entretien.

## Qualifications et expérience

* Diplôme universitaire en ingénierie, en économie, en business administration ou dans des domaines techniques (recommandé)
* Expérience pratique en matière de développement commercial, de management environnemental et de gestion de projet
* Expérience de travail spécifique dans le domaine de l’animation de formations
* Expérience de travail d’au moins 5 ans (recommandée)

## Compétences techniques

* Connaissance adéquate en management environnemental et en commerce durable
* Connaissance adéquate dans au moins l’un des sujets clés suivants : économie verte, éco-efficacité, évaluation du cycle de vie, éco-étiquetage, empreinte écologique, gaz à effet de serre et management de l’eau, normes de la famille ISO 14000 ou autre domaine spécifié comme étant clairement pertinent
* Langues : français (écrit et parlé) ; capacité à écrire clairement, à présenter et à animer des ateliers en français [français si pertinent].
* Outils informatiques : MS-Office (Word, PowerPoint, Outlook, Excel).

## Compétences personnelles

* **Aptitudes managériales :** bonnes compétences en termes d’organisation, de gestion du temps et de résolution des problèmes, capacités à prendre des initiatives et à gérer des budgets.
* **Compétences de communication :** bonnes aptitudes de communication écrites et orales, capacité à s’entendre avec des personnes de différentes cultures. Capacité à encadrer et à motiver les participants ainsi qu’à « écouter et à réagir activement » aux interventions des participants.

## Autres

* Obtenir l’accord de son Directeur Général, si sélectionné comme apprenant national, pour disposer du temps requis dans le but de participer au cours de formation et aux activités de suivi.

# Processus de candidature

1. L’organisme de normalisation national (ONN) doit publier une annonce sur le site Internet, en anglais ou en français, pour le cours de formation régional comprenant les informations suivantes :
* Exposé des raisons de la formation régionale
* Missions du candidat national
* Critères d’éligibilité
* Processus de sélection des candidats
* Formulaire de nomination
1. L’annonce spécifiera également la date butoir pour la réception des formulaires de nomination.
2. Les formulaires de nomination sont traités par ordre d’arrivée, premier arrivé, premier servi. Ces formulaires, intégralement complétés et auxquels sont joints les CV, sont traités en premier.
3. Les formulaires de nomination reçus après la date butoir seront automatiquement rejetés.

# Processus de sélection des candidats

1. L’ONN doit partager, avec les membres du Comité national de pilotage (CNP), tous les formulaires de nomination complétés.
2. Une présélection de quelques de candidats, considérés comme apparemment éligibles, doit être élaborée par le CNP
3. L’éligibilité de tous les candidats présélectionnés sera examinée par les membres du CNP, par le biais d’entretiens basés sur les critères établis par l’ISO.
4. Tous les candidats présélectionnés doivent être suffisamment informés de l’entretien afin qu’ils puissent être présents et réfléchir en amont aux questions du questionnaire de nomination. Les points suivants doivent être pris en considération :
* Les entretiens doivent être approximativement de la même durée.
* Si nécessaire, les entretiens peuvent être effectués face à face, par téléphone ou de manière combinée, bien que le face à face soit préférable.
* Les candidats doivent avoir la possibilité de poser des questions sur le processus de sélection, et les sujets y relatifs, et de le commenter.
1. Le processus de prise de décisions, qui inclut la notation des différents éléments dans le document portant sur les critères d’éligibilité, doit être atteint, si possible, par consensus et le processus d’évaluation doit être documenté de manière à ce que les raisons de la sélection ou la non-sélection soient saisies. Par conséquent, tous les membres du CNP doivent se mettre d’accord sur le classement des candidats sélectionnés.
2. Les résultats des entretiens, qu’ils soient acceptés ou contestés, doivent être communiqués par le Responsable national de projet dans chaque pays à tous les candidats et à l’ISO, et ce, au plus tard le 29 octobre 2015.